



CALENDRIER 2024 DES LACHERS DE TRUITES ARC-EN-CIEL EN PLANS D'EAU

Plans d'eau	Communes	AAPPMA	Quantités lâchées	Jours	Observations
Plan d'eau de Gémozac	Gémozac	Seudre-Atlantique	10 kg	09/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Etang du Clône Flanquet	Préguillac	Pêcheurs Saintongeais	30 kg	09/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Les Etangs de Saint-Hippolyte	Saint-Hippolyte	Gaule Saint-Hippolyte-Cabariot	240 kg (6 x 40 kg)	16/03, 23/03, 06/04, 13/04, 20/04, 27/04	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Lac de Cabariot	Cabariot		200 kg	09/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum
Plan d'eau de la base de loisirs d'Heurtebise	Jonzac	Gaule Jonzacaise	300 kg (3 x 100 kg)	24/02, 09/03, 30/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Plan d'eau de Saint-Simon-de-Bordes	Saint-Simon-de-Bordes		60 kg (2 x 30 kg)	09/03, 23/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Plan d'eau de Léoville	Léoville		50 kg (2 x 25 kg)	09/03, 23/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 2 cannes maximum
Lac Lavoisier	Villeneuve-les-Salines	Amicale du Gardon Rochelais	50 kg	09/03	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 1 canne
Lac de la Rosière	Châtelailon-Plage		250 kg		Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum
Plan d'eau de Béligon	Rochefort	Loutre Rochefortaise	430 kg : 100 kg le 09/03 ; 3 x 80 kg les 16/03, 30/03 et 06/04 ; 2 x 70 kg les 20/04 et 27/04	09/03, 16/03, 30/03, 06/04, 20/04, 27/04	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum. Pêche interdite les vendredis 08/03, 15/03, 29/03, 05/04, 19/04 et 26/04.
Plan d'eau de l'île d'Albe	Muron		150 kg : 50 kg le 09/03 ; 40 kg le 16/03 et 2 x 30 kg les 30/03 et 06/04	09/03, 16/03, 30/03, 06/04.	Carte de pêche obligatoire. Pêche à 4 cannes maximum. Pêche interdite les vendredis 08/03, 15/03, 29/03 et 05/04.
Plan d'eau Aunisien	Nuillé d'Aunis	Carpe Aunisienne	1 200 kg environ sur l'ensemble de la saison. 1 lâcher/semaine.	Du 2 ^{ème} dimanche de mars au 1 ^{er} dimanche de mai. 1 ^{er} dimanche de juin : Lâcher de grosses truites pour la Fête de la Pêche.	Règlement particulier. Tarif journalier : 10 € (1 canne) ou 20 € (2 cannes). Renseignement au 06 74 86 97 83.
Etang de Cachet	Les Touches de Périgny	Truite des Touches	1 000 kg environ sur la saison	Les dimanches 17/03, 24/03, 07/04, 14/04, 28/04, 12/05, 26/05, 02/06, 09/06 et les mercredis à partir du 15 mai.	Règlement particulier. 10 € la ligne à la journée et 5 € la ligne par après-midi. Renseignement au 06 04 44 11 63
TOTAL			3 770 kg dont 885 kg pour l'ouverture		